Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_09-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 NOVEMBRE 2025

N° C13_11_2025_09 - Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	59	10	69	22

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, MORISSET Mireille, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, FAZILLEAU Yannick, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NIVELLE Jean-Pierre, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry, HERISSE Mathieu, FAZILLEAU Yannick

Etaient représentés :
BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à CHARPENTIER Patrick), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), GIRAULT Anne (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à ARCHAIMBAULT Monique), MERCIER Sébastien (pouvoir donné à BARILLOT Dorick), NEE Nicole (pouvoir donné à THELLIER Odile), NOUREAU Dominique (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à TROCHON Patrick), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à OUVRARD Pierre)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BOUCHEREAU Isabelle, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, SARRAZIN Nathalie, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_09-DE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Chantal BRILLAUD

****

Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L. 263-8 du Code des juridictions financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'instruction codificatrice M49 ;

Vu la délibération C19-12-2024-17 du conseil communautaire du 19 décembre 2024;

Vu la délibération C20-02-2025-15 du conseil communautaire du 20 février 2025;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Vu l'avis favorable de la commission finances ;

Considérant qu'il y a lieu de réajuster le phasage en dépenses et recettes pour ouvrir des crédits sur l'exercice 2026 concernant les autorisations de programme des travaux d'assainissement à Sauzé-entre-Bois et le zonage assainissement :

- Les intempéries sur Sauzé-entre-Bois ont décalé les travaux à fin 2025 mais également l'encaissement des subventions en 2026

- L'étude sur le zonage assainissement sera en partie reportée en 2026 :

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP / REC	MTT AP	CP				
					Antérieurs	2023	2024	2025	2026
0111 – Travaux réseaux Sauzé-entre-Bois	BS 2025	2020	DEP	**2 943 520,04 €**	226 429,75 €	1 604 010,55 €	229 017,74 €	884 062,00 €	
			REC	**1 844 688,35 €**	573 287,61 €	37 500,00 €	594 726,74 €	639 174,00 €	
	DM NOV		DEP	**2 943 520,04 €**	226 429,75 €	1 604 010,55 €	229 017,74 €	884 062,00 €	0,00 €
			REC	**1 847 041,35 €**	573 287,61 €	37 500,00 €	594 726,74 €	343 400,00 €	298 127,00 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP / REC	MTT AP	CP			
					2023	2024	2025	2026
AP 2023-04 Création zonage assainissement	BS 2025	2023	DEP	**138 662,88 €**	1 662,88 €	23 135,00 €	113 865,00 €	
			REC	**15 597,00 €**	0,00 €	7 798,50 €	7 798,50 €	
	DM NOV		DEP	**138 662,88 €**	1 662,88 €	23 135,00 €	70 000,00 €	43 865,00 €
			REC	**15 596,50 €**	0,00 €	7 798,50 €	0,00 €	7 798,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_09-DE

- MODIFIER les phasages des crédits de paiement, en dépenses et en recettes, des autorisations de programme tels que présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Chantal BRILLAUD
9ème Vice-Présidente en charge de la contractualisation et des ressources
18 nov. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
15 nov. 2025